

Compte rendu du conseil municipal du Vendredi 10 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020 à 20h30 en réunion publique. 14 élus étaient présents et 1 représenté. Était également présente une des deux élus supplémentaires. Les sujets traités étaient les suivants et ont tous été approuvés à l'unanimité :

- **Elections sénatoriales :**
 - Désignation des grands électeurs : la liste des 3 délégués et des 3 suppléants élus représentant de la commune de Flagnac en vue de l'élection des sénateurs est la suivante : P. TIEULIÉ, V. PUECH, O. LANTUEJOL, C. DALMON, I.CERLES-BOUSQUET, F. DOMERGUE.
- **Cantine/Garderie :**
- **Validation des règlements :** les règlements cantine, garderie et discipline élaborés par la commission « cantine » ont été validés
- **Urbanisme :**
 - Adhésion au CAUE Le conseil municipal décide d'adhérer au CAUE en perspective des projets d'aménagement à venir.
 - Acquisition parcelles B 3871 et B 3878 à Merle : Le conseil municipal décide d'acquérir ces parcelles de 6826 m².
- **Personnel :**
 - Recrutement d'agents contractuels : Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles, et le charge de la constatation des besoins concernés.
 - Recrutement pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et/ou saisonnier : Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et/ou à un accroissement saisonnier d'activité.
 - Paiement des heures complémentaires et supplémentaires : Le personnel peut être appelé, selon les besoins du service, à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du travail et des heures supplémentaires au-delà de la durée légale de travail à la demande de l'autorité territoriale pour assurer la continuité du service public et répondre aux obligations réglementaires des services. Pour ce faire, les élus autorisent le paiement des heures complémentaires et supplémentaires.
 - Mise en place d'une prime exceptionnelle : Le conseil municipal décide d'instituer une prime exceptionnelle destinée à compenser les sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics. Cette prime sera versée aux agents ayant exercé leurs fonctions en présentiel durant l'état d'urgence sanitaire.
- **Budget communal :**
 - Décision modificative n° 1 : Mouvement de crédits proposés pour financer l'acquisition de deux photocopieurs :
 - Remplacement de photocopieurs : validation du remplacement du photocopieur de l'école d'Agnac et du photocopieur de la mairie,
- **Budget photovoltaïque :**
 - Décision modificative n° 1 : Mouvement de crédits proposés pour financer 1 000€ de caution

- **Commission Communale des Impôts Directs :**

- Proposition communale des membres de la CCID : le conseil municipal valide la liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) proposés à la DGFIP pour participer à la CCID (Commission Communale des Impôts Directes). Le directeur de la DGFIP retiendra, après enquête, 6 titulaires et 6 suppléants.
- Proposition communale à la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) : 2 noms sont proposés

- **Informations et questions diverses :**

- Désignation du Délégué Sécurité Routière : F Garcia,
- Compte rendu de la réunion d'information du 3/07/2020 de la commission « cantine » destinée aux parents d'élèves utilisant les services de la cantine par O Lantuejoul 1^{er} adjoint. Rappel des objectifs de l'externalisation : strict respect de la réglementation sanitaire, amélioration de la qualité des repas, nouvelles modalités d'inscription. La directrice du prestataire retenu, Ansamble, a présenté sa société, les critères de sélection des fournisseurs, les circuits courts ainsi que le choix qualitatif de la municipalité. Elle invite les parents d'élèves à visiter l'unité de production de Baraqueville. Des parents seront conviés à participer, avec la commission « cantine » au suivi de la qualité.
- Informations sur les dégradations commises au cimetière le 7/07/2020,

Le maire

P Tieulié